

WORLD CUP

Règlement officiel

football · U20 · 31 mai 2026 · 4 Rue Des Pinsons
Format mixed · 8 équipes

Article 1. PARTICIPANTS

Le tournoi rassemble 8 équipes de la catégorie U20, au format mixed, le 31 mai 2026 à 4 Rue Des Pinsons. Les inscriptions sont validées par l'organisateur après vérification de l'éligibilité et du paiement éventuel des droits d'engagement.

Chaque équipe aligne 11 joueurs titulaires sur le terrain, et peut inscrire jusqu'à 5 remplaçants supplémentaires.

Article 2. SYSTÈME DE JEU

La phase de groupes se joue selon un format toutes rondes. À l'issue de chaque rencontre, les points sont attribués comme suit :

- Victoire : 3 points
- Match nul : 1 point
- Défaite : 0 point

Les résultats sont enregistrés par l'organisateur sur la plateforme et validés à l'issue de chaque rencontre.

Article 3. CLASSEMENT ET DÉPARTAGE

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le classement est établi selon les critères suivants, appliqués dans l'ordre :

1. Points
2. Confrontations directes - points
3. Confrontations directes - différence de buts
4. Différence de buts générale
5. Buts marqués

Article 4. QUALIFICATION

À l'issue de la phase de groupes, les 2 premières équipes de chaque groupe sont qualifiées pour la phase finale.

Aucune place supplémentaire n'est accordée aux meilleurs troisièmes.

Article 5. FAIR-PLAY ET SANCTIONS

Le fair-play est intégré au classement. Les sanctions disciplinaires entraînent les déductions suivantes :

- Carton jaune : -1 point
- Second jaune (expulsion) : -3 points
- Carton rouge direct : -3 points

Toute expulsion entraîne une suspension automatique pour la rencontre suivante. L'organisateur peut aggraver la sanction en cas de comportement antisportif avéré.

Article 6. FORMAT DES MATCHS

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire d'un match à élimination directe, l'issue de la rencontre est directement décidée par une séance de tirs au but (sans prolongation).

Les résultats sont validés par l'organisateur immédiatement après la rencontre.

Article 7. RESPONSABILITÉS

Chaque club participant reste responsable de ses joueurs, encadrants et accompagnants, tant sur le plan sportif que disciplinaire. La participation au tournoi vaut acceptation pleine et entière du présent règlement. L'organisateur se

réserve le droit de modifier, à tout moment et pour des raisons indépendantes de sa volonté, les modalités d'organisation, dans le respect de l'équité sportive.

Ce document est généré automatiquement par la plateforme Clubero à partir des paramètres officiels du tournoi.